



Le 24 mars 2022, PLUS FORT, PLUS HAUT !

UFR
CGT
Retraités.e.s

*Vivre dignement de sa retraite
est notre exigence sociale !*

Le 2 décembre 2021, plus de 25 000 retraité.e.s manifestaient à Paris :

📣 Pour la revalorisation immédiate des pensions et retraites de base et complémentaires,

📣 Pour des Services publics de proximité,

📣 Pour une Sécurité sociale intégrale.

Mépris !

Gouvernement et patronat considèrent que le niveau de vie des retraité.e.s est maintenu avec 1,1 % de revalorisation des retraites de base au 2 janvier, cumulé au 1 % pour les complémentaires. Quid des 3.1 % d'inflation en 2021 et de toutes les années passées sans revalorisations ?!

X Augmentation sans précédent : nourriture, énergie, transports, mutuelle, loisirs... qui pèsent lourdement sur le budget des retraité.e.s

X Augmentation sans précédent des profits du CAC 40 : 137 milliards en 2021, 70 Milliards de dividendes donnés aux actionnaires, c'est 10 milliards de plus qu'en 2019 !!!

X Comme le CAC 40, la pauvreté bat aussi des records : 10 % de la population doit recourir à l'aide alimentaire. C'est plus de 7 millions de personnes qui sont dépendantes des associations caritatives.

Le Gouvernement a su trouver 400 milliards pour aider les entreprises et il ne serait pas possible de satisfaire les revendications des retraité.e.s ?

- Augmenter les pensions, c'est permettre une relance économique, les retraité.e.s n'iront pas placer leur argent dans les paradis fiscaux.
- 300 euros mensuels de majoration pour tous les retraité.e.s, c'est l'équivalent de 60 milliards par an, soit environ 3 fois moins que l'augmentation de la fortune des 5 plus grandes familles de France.
- 60 milliards qui seront injectés dans le circuit économique et une partie reviendra à l'État par le biais de l'impôt pour financer les services publics.

📣 Le 24 mars, comme le 17 mars avec les salarié.e.s, les retraité.e.s se mobiliseront à nouveau pour une autre répartition des richesses.

Leurs exigences :

- ✓ **300 euros immédiatement**
- ✓ **Pas de retraites inférieures au SMIC revendiqué par la CGT (2 000 euros bruts)**
- ✓ **Une Sécurité Sociale intégrale financée par les cotisations sociales**
- ✓ **Des Services publics de proximité avec des personnels en nombre et qualifiés.**

L'UCR-CGT a engagé une consultation nationale sur les besoins économiques et sociaux des retraité.e.s : vous la trouverez auprès des militant.e.s CGT.

*Déterminé.e.s à faire entendre nos revendications,
nous ne lâcherons rien !*

**À l'appel des 9 organisations de retraité.e.s,
soyons nombreuses et nombreux dans les manifestations régionales**

le 24 MARS 2022

Infos/contact :